AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5155
FR0013183985-FS1356

26 novembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GENSIGHT BIOLOGICS S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 novembre 2020, la société Bpifrance Participations[1] (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 19 novembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GENSIGHT BIOLOGICS S.A. et détenir individuellement 1 923 255 actions GENSIGHT BIOLOGICS S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,85% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions GENSIGHT BIOLOGICS S.A. sur le marché.

À cette occasion, Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (dénommé « EPIC Bpifrance ») (27-37 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex) n'a franchi aucun seuil et détient, au 19 novembre 2020, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations[1] et Bpifrance Investissement[3], 3 137 016 actions GENSIGHTS BIOLOGICS S.A. représentant autant de droits de vote, soit 7,90% du capital et des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
EPIC Bpifrance (en direct)	0	0
Bpifrance Participations[1]	1 923 255	4,85
Bpifrance Investissement[2] (en sa qualité de société de gestion du fonds BIMR)	1 213 761	3,06
Total EPIC Bpifrance	**3 137 016**	**7,90**

[1] Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Sur la base d'un capital composé de 39 693 012 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Agissant en qualité de société de gestion du fonds Biothérapies Innovantes et Maladies Rares et contrôlée par Bpifrance Participations elle-même contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.